



Plan de session de formation

Étapes Complémentaires
Faire le lien entre le cadre des droits de l'homme et une
question de santé



Développé par : *Rosalinda Terhorst*
Traduit par : *Aurélie Lavigne*

La Fédération Internationale des Organisations de Santé et de Droits de l'Homme (IFHHRO)

La IFHHRO compose un réseau unique d'organisations actives dédiées à la protection et à la promotion des droits de l'homme liés à la santé. Ses membres et observateurs sont des groupes de droits de l'homme qui s'intéressent aux violations de droits relatifs à la santé, des associations médicales impliquées dans un travail sur les droits de l'homme, ainsi que des organisations qui ont été créées spécifiquement dans le but de mobiliser les travailleurs de la santé autour de la protection des droits de l'homme.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site internet: www.ifhhro.org

Copyright © IFHHRO, 2011

Ce plan de session peut être reproduit à condition que sa source soit spécifiée.

La IFHHRO accepte volontiers les propositions de traduction.

Des copies du plan de session sont disponibles, sur demande, dans d'autres formats.

Pour plus d'informations: ifhhro@ifhhro.org



Objectifs d’apprentissage

- Faire le lien entre les connaissances de basesur les droits de l’homme acquises lors du jeu de société “Entrer dans les Droits de l’Homme – jeu de société introductif” et une problématique spécifique relative à la santé.
- Comprendre le cadre des droits de l’homme en relation avec une problématique particulière.



Groupe cible

Les travailleurs de la santé ayant joué au jeu de société introductif et approfondissant leur apprentissage par l’analyse d’un problème spécifique.



Durée

15 minutes



Matériel

- Grandes feuilles de papier
- Papier de couleur
- marqueur



Outils pédagogiques

1. Cartes sur lesquelles sont inscrites les réponses



Plan de session

Préparation

Sélectionner les cartes du jeu mentionnant des éléments qui aideront les participants à comprendre le lien entre le cadre des droits de l’homme et la/ les problématique(s) abordée(s) lors de la session.

Le but de ce plan de session spécifique est d’établir une connexion entre le cadre des droits de l’homme et les droits de la santé en matière de sexualité et de reproduction en général. Ces problématiques, abordées lors du jeu de société, ont été sélectionnées pour approfondir les points suivants : (1) les droits de l’homme sont fondamentaux, universels, inaliénables et indivisibles, (2) les traités des droits de l’homme et (3) les types d’obligations gouvernementales.

Préparez deux grandes feuilles de papier en inscrivant les rubriques suivantes sur chacune d’entre elles :

Feuille 1: Caractéristiques principales des droits de l’homme

Feuille 2: Obligations dont doivent s’acquitter les gouvernements

Étape 1 **Conclure le jeu – 5 à 10 minutes**
(Remplace l'étape 3 de la session "Entrer dans les Droits de l'Homme")

Félicitez les gagnants et demandez aux participants si le jeu leur a plu. Demandez-leur également s'ils ont trouvé que les questions et les réponses du jeu étaient claires et fournissez-leur une explication plus approfondie si nécessaire.

Suspendez la Feuille 1 préalablement préparée de façon à ce que tout le monde puisse la voir et posez la question suivante :

- Le jeu mentionne quatre caractéristiques majeures des droits de l'homme. S'en souviennent-ils ?

Quand une bonne caractéristique est mentionnée, collez la carte correspondante sur la feuille.

Si besoin est, donnez-leur des indices en utilisant les cartes. Par exemple : Les droits de l'homme s'appliquent à tous les individus partout dans le monde, cela signifie que les droits de l'homme sont... Ou bien : Pourquoi ne peut-on pas dire que certains droits de l'homme prévalent sur d'autres ? Parce que les droits de l'homme sont...

Continuez en expliquant que les droits de l'homme sont protégés par la loi et que leurs principes sont formulés dans plusieurs traités internationaux. Le gouvernement d'un pays peut ratifier ces traités, ce qui veut dire qu'il accepte d'être légalement lié par elles. Les traités internationaux imposent différents types d'obligations dont doivent s'acquitter les gouvernements.

Dans le jeu, une attention particulière avait été portée à trois différents types d'obligations imposées aux gouvernements. Collez la Feuille 2 à côté de la Feuille 1 et demandez-leur s'ils peuvent mentionner les trois types d'obligations et donner leurs significations. Comme précédemment, donnez-leur des indices si besoin est. Quand ils donnent une réponse correcte, collez la carte correspondante sur la feuille.

Étape 2 **Illustrer les généralités par des exemples (5 minutes)**

Continuez en lisant aux participants les exemples suivants de violation et/ ou de mesures les uns après les autres. Après chaque exemple, demandez-leur de quel type d'obligation il ressort.

1. Le gouvernement a promulgué une loi imposant aux femmes d'avoir l'autorisation d'un homme de la famille pour pouvoir recevoir des soins relatifs à la reproduction. *Bonne réponse: respecter.*
2. Le gouvernement n'a pris aucune mesure pour empêcher un grand hôpital de la capitale de n'accepter les femmes enceintes séropositives sur le point d'accoucher qu'à la condition qu'elles signent un document donnant leur accord pour se faire stériliser. *Bonne réponse: protéger.*
3. Le gouvernement impose à toutes les facultés de médecine d'inclure à leur programme un module traitant des droits de la santé en matière de sexualité et de reproduction afin de s'assurer que tous les professionnels de la santé connaissent les droits de leurs patients dans ce domaine. *Bonne réponse : instaurer.*

Étape 3 **Conclusion**

Concluez en expliquant que les quatre principales caractéristiques des droits de l'homme et que les différents types d'obligations imposés aux gouvernements sont au cœur de la démarche des droits de l'homme et qu'ils seront approfondis lors des sessions suivantes.

Outil Pédagogique 1 – Cartes pour l'étape 1

Sur du papier de couleur, faites une photocopie des cartes se trouvant sur les pages suivantes et utilisez-les pendant la première étape de l'exercice. Il est conseillé d'imprimer les quatre premières cartes (quatre caractéristiques des droits de l'homme) avec du papier d'une couleur différente que les quatre dernières cartes (obligations).

Fondamentaux
à la survie, la dignité
et le développement
de l'individu

Universels

**S'appliquent à tous et
partout dans le monde**

Inaliénables

Personne ne peut en
être privé

Indivisibles

On ne peut nier les
uns sans mettre en
danger les autres

Respecter
Éviter d'entraver
l'exercice des droits
de l'homme

Protéger

Empêcher les autres
de violer les droits de
l'homme

Instaurer

**Prendre les mesures
nécessaires pour
l'exercice des droits de
l'homme**